

A3P Holding

Société par Actions Simplifiée au Capital de 316 000 €

Siège social : 30, Rue Pré Gaudry

69 007 LYON

RCS LYON 421 884 271

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt et Cinq, le 27 juin à ..17. heures .00...

L'association A3P dont le siège est 30 Rue Pré Gaudry 69007 LYON, représentée par son Président Monsieur Jacques NAVELLOU et son secrétaire Dominique SIERAKOWSKI, associée unique de la dite société,

I - a préalablement exposé ce qui suit :

❑ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ont été établis, par Monsieur Jacques NAVELLOU, Président de la société A3P HOLDING,

II – a pris les décisions suivantes relatives à :

- ❑ L'examen et l'approbation des comptes annuels clos le 31/12/2024,
- ❑ L'affectation des résultats,
- ❑ Distribution de réserves,
- ❑ La mention des conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- ❑ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

I^{ÈRE} RÉSOLUTION

➤L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils sont présentés, les dits comptes se soldant par

un bénéfice de

89 078,01 €uros

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

Cette résolution est en conséquence adoptée

2^{ÈME} RÉSOLUTION

➤ L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 89 078,01 Euros

de la manière suivante :

Au poste de réserve légale : 21 600,00 Euros

Au poste d'autres réserves : 67 478,01 Euros

Cette résolution est en conséquence adoptée

3^{ÈME} RÉSOLUTION

➤ L'associé unique décide de procéder à une distribution de dividendes à hauteur de 180 000 Euros

Prélevée sur le compte d'autres réserves

Cette distribution relève du régime fiscal de distributions mère-fille (Articles 216 et 223-A du CGI)

Cette résolution est en conséquence adoptée

4^{ÈME} RÉSOLUTION

➤ L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est en conséquence adoptée

5^{ÈME} RÉSOLUTION

➤ L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est en conséquence adoptée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

LE PRESIDENT Jacques NAVELLOU



COPIE CERTIFIÉE CONFORME



L'ASSOCIE UNIQUE A3P ASSOCIATION son Secrétaire Dominique SIERAKOWSKI



BLAYAISE
D'EXPERTISE
COMPTABLE

VALERIE MATHET

Experte-comptable /

Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS AU

31 décembre 2024

A3P HOLDING SASU

30 RUE PRE GAUDRY

69007 LYON CEDEX 07

*Sour Copie
certifiée
Comptable*

SOMMAIRE

A3P HOLDING SASU

COMPTE-RENDU DE MISSION

COMPTES ANNUELS

Bilan

Résultat

ANNEXE LEGALE

Conventions

I Faits et chiffres caractéristiques

II Règles et méthodes comptables

III Dérogations aux principes comptables

IV Informations complémentaires

V Faits caractéristiques de l'exercice

VI Notes sur le bilan

VII Engagements financiers contractés

VIII Dettes assorties de garanties réelles

IX Impôts différés

X Informations d'ordre économique et social

DETAIL DES POSTES

LIASSE FISCALE

JW



ATTESTATION

d'expert comptable

1 DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de :

A3P HOLDING SASU

2 MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confié par

A3P HOLDING SASU

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice couvrent la période du
et présentent les caractéristiques suivantes :

1-janv.-24

au

31-déc.-24

Total du bilan

1 090 818

Production vendue de services

Résultat de l'exercice

89 078

3 CONCLUSIONS

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Blaye, le 18 Mars 2025

Valérie Mathet

BILAN ACTIF ACTIF ACTIF ACTIF

A3P HOLDING SASU : 31 décembre 2024

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORT ET PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N°1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	557 835		557 835	557 835
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (I)	557 835		557 835	557 835
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES & ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
CRÉANCES				
Autres créances	397 647		397 647	514 773
DIVERS				
Disponibilités	135 336		135 336	115 112
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	532 983		532 983	629 885
	(III)			
	(IV)			
	(V)			
TOTAL DE L'ACTIF (0 À V)	1 090 818		1 090 818	1 187 720

RENVOIS		Clause de réserve de propriété	
(1) dont droit au bail		Immobilisations	
(2) part à moins d'un an		Stocks	
(3) part à plus d'un an		Créances	

JW

BILAN PASSIF PASSIF PASSIF PASSIF

A3P HOLDING SASU

31 décembre 2024

PASSIF (EUR)

EXERCICE N

EXERCICE N-1

Capital social ou individuel (1) dont versé :	316 000	316 000	316 000
Réserve légale (3)		10 000	10 000
Autres réserves		644 198	884 800
Report à nouveau			100 237
Résultat de l'exercice		89 078	-160 839

CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	1 059 276	1 150 198
------------------	-----------	-----------	-----------

AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)		
----------------------	------------	--	--

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)		
------------------------------------	-------------	--	--

Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :	28 434	31 182
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 108	2 500
Autres dettes		3 840

DETTES (5) ET COMPTE DE RÉGULARISATION	TOTAL (IV)	31 542	37 522
--	------------	--------	--------

TOTAL (V)

TOTAL PASSIF	1 090 818	1 187 720
--------------	-----------	-----------

RENVOIS

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital Réserve spéciale de réévaluation 1959		
(2) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	31 542	37 522
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants
** Emprunts participatifs

JN

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE I)

A3P HOLDING SASU

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Ecart N/N-1	
Production vendue de services				
Autres produits	1	1	0	-29%
PRODUITS D'EXPLOITATION	1	1	0	-29%
Autres achats et charges externes (3)	9 517	134 540	-125 022	-93%
Impôts, taxes et versements assimilés	5 581	4 979	602	12%
Autres charges	6	2	4	186%
CHARGES D'EXPLOITATION	15 104	139 521	-124 417	-89%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-15 103	-139 520	124 416	-89%
Produits financiers de participations	124 800	20 908	103 892	497%
PRODUITS FINANCIERS	124 800	20 908	103 892	497%
Intérêts et charges assimilés	20 619	10 810	9 809	91%
CHARGES FINANCIÈRES	20 619	10 810	9 809	91%
2 - RÉSULTAT FINANCIER	104 181	10 099	94 083	932%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	89 078	-129 421	218 499	-169%

RÉSULTAT (PARTIE 2)

A3P HOLDING SASU

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		477 976	-477 976	#DIV/0! -100%
PRODUITS EXCEPTIONNELS		477 976	-477 976	-100%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		509 394	-509 394	-100%
CHARGES EXCEPTIONNELLES		509 394	-509 394	-100%
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-31 418	31 418	-100%
TOTAL DES PRODUITS	124 801	498 885	-374 085	-75%
TOTAL DES CHARGES	35 723	659 724	-624 002	-95%
5 _ EXCEDENT OU INSUFFISANCE	89 078	-160 839	249 917	-155%

Renvois

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
- (2) Dont produits de locations immobilières
- (2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
- (3) Dont crédit-bail mobilier
- (3) Dont crédit-bail immobilier
- (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
- (5) Dont produits concernant les entreprises liées
- (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
- (6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

5N

ANNEXE LEGALE

A3P HOLDING SASU

CONVENTIONS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont dans leur ensemble identiques à celles de l'exercice précédent. Ils font l'objet d'une attestation d'Expert comptable par le Cabinet BLAYAISE D'EXPERTISE COMPTABLE en exécution d'une mission de présentation des comptes annuels.

I FAITS ET CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 d'une durée de 12 mois, se caractérisent par les chiffres suivants

BILAN	1 090 818
Résultat de l'exercice	89 078
France	
Export	
ENSEMBLE DES AFFAIRES REALISEES (activité courante)	

II RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la réglementation comptable. Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 Juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE LEGALE

A3P HOLDING SASU

STOCKS & EN COURS

L'activité de la société ne nécessite la constitution d'aucun stock en dehors des produits consommables pris en charge selon les normes comptables et/ou de la profession

CREANCES & DETTES

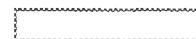
Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées en prix achat. Si nécessaire, une provision pour dépréciation ramène leur valeur à celle probable de réalisation



APPROVISIONNEMENTS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les postes d'achats, mais ont été, le cas échéant, comptabilisés dans les différents comptes correspondants à leur nature.

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrières Il n'a pas été signé d'accord particulier au sein de l'entreprise, l'association n'employant pas de personnel

III DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été mise en oeuvre.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

L'Association a regroupé ses participations au sein de la société HOLDING A3P dont elle est Tête du Groupe fiscal

JN

ANNEXE LEGALE

A3P HOLDING SASU

V FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

VI NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Ce poste n'a pas enregistré de mouvement durant l'exercice

Acquisitions ou apports

néant

Cessions, sorties ou mise au rebut

Variation nette

néant

Les variations concernent les postes suivants :

AMORTISSEMENTS

Les amortissements au début de l'exercice s'élevaient à :

La dotation de l'exercice à

Les amortissements sur éléments cédés ou sortis à

de telle sorte que le poste s'élève à la clôture de l'exercice à :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

CAPITAL SOCIAL

le fonds associatif s'élève à :

316 000

EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES

Les emprunts et dettes assimilées se décomposent de la manière suivante :

à moins d'un an

néant

à plus d'un an et moins de cinq ans

néant

à plus de cinq ans

néant

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

néant

CHARGES A PAYER

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

JN

ANNEXE LEGALE

A3P HOLDING SASU

VII ENGAGEMENTS FINANCIERS CONTRACTÉS

en matière de :

CONTRATS CREDIT BAIL

Redevances restant à payer

néant

LOYERS BIENS IMMOBILIERS

Loyers restant à courir

5 744

EMPRUNTS

Intérêts des emprunts non échus

néant

AVALS CAUTIONS ET GARANTIES RECUES

néant

SURETES DONNEES

néant

EFFETS DE COMMERCE ESCOMPTEES NON ECHUS, CESSIONS DE CREANCES DAILLY, AFFACTURAGE

néant

VIII DETTES ASSORTIES DE GARANTIES RÉELLES

Sur Emprunts

néant

IX IMPÔTS DIFFÉRÉS

ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

au taux actuel connu :

néant

ALLÈGEMENT POTENTIEL DE LA CHARGE FUTURE D'IMPÔT

au taux moyen de :

X INFORMATIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

EFFECTIF MOYEN

(absence de personnel)

0 personne(s)

0 personne(s)

JN

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale	
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc et aménag construc. Installations techniques, matér. et outil. industriel Install. générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	557 835					557 835	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	557 835					557 835	
TOTAL GÉNÉRAL	557 835					557 835	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				VENTILATIONS			AMT- DÉROGATOIRES	
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, de recherche et de développement									
Autres postes d'immobilisations incorporelles									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
TOTAL GÉNÉRAL									

Néant

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Primes d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

JN

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avt 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (apr 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				
Dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

JN

ECHEANCES CRÉANCES ET DETTES

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	à 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 500	1 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 222	1 222	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	394 925	394 925	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CRÉANCES	397 647	397 647	

Renvois

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 ans maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 108	3 108		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	28 434	28 434		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	31 542	31 542		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés
auprès des associés personnes
physiques

28 434

JN

NOTES SUR LE BILAN

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
Clients fact à établir	NEANT
TOTAL	

CHARGES À PAYER	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs factures non parvenus	3 108
Dettes provisionnées fiscales	
Dettes provisionnées sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 108

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montants
Charges constatées d'avance	NEANT
TOTAL	

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Montants
	NEANT
TOTAL	

CRÉDIT-BAIL

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

POSTES DU BILAN	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Néant

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

POSTES DU BILAN	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL						

JN

